



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 85701

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse et des solidarités actives sur l'opération « Des vacances, moi aussi » qui devrait permettre à 800 000 jeunes de partir pendant les congés scolaires. Il lui demande de lui préciser comment s'organise cette opération.

Texte de la réponse

Selon un sondage IPSOS de mars 2009, 82 % des personnes interrogées ayant un revenu modeste (inférieur à 1 200 EUR par famille) ne partent pas en vacances d'été. Pour la deuxième année consécutive, le secrétariat d'État chargé de la politique de la ville auprès du ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique a souhaité renforcer l'engagement de l'État pour permettre à plus de 800 000 jeunes issus de familles modestes, dans le cadre de l'opération « Des vacances, moi aussi ! », de bénéficier de séjours de vacances et d'activités pendant la période des vacances scolaires. Une large palette d'activités est proposée (activités sportives, culturelles et civiques) durant les mois de juillet et août. Les jeunes peuvent aussi partir pour des séjours en France ou à l'étranger dans le cadre de chantiers internationaux (24 chantiers ont été organisés en 2010 en Afrique subsaharienne et au Maghreb). Les actions sont portées par les associations qui font une demande de subvention auprès des préfetures. Cette opération sert également à lutter contre le désœuvrement en période de vacances et en particulier au mois d'août où la plupart des structures sont habituellement fermées et où aucune activité n'est possible pour ceux qui ne disposent pas de moyens financiers suffisants.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85701

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et solidarités actives

Ministère attributaire : Jeunesse et solidarités actives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8463

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 12075